



## Assemblée générale des adhérents

18 juin 2019

### Vote des résolutions

#### 1<sup>ère</sup> résolution

L'assemblée générale approuve le rapport moral 2018.

#### 2<sup>ème</sup> résolution

L'assemblée générale approuve les comptes 2018, donne quitus au conseil d'administration pour sa gestion de l'exercice 2018. L'assemblée générale approuve et décide d'affecter le résultat comme suit :

- Affectation de la perte de l'exercice de 50 650 € à un compte de report à nouveau.
- Un prélèvement de 1 475 € sera effectué sur la réserve pour tourisme solidaire, qui passera ainsi de 2 975 € à 1 500 €.

#### 3<sup>ème</sup> résolution

Après avoir entendu le rapport spécial sur les conventions réglementées des commissaires aux comptes, l'assemblée générale, en tant que de besoin, en approuve le contenu.

#### 4<sup>ème</sup> résolution

Le cabinet Mazars propose le nom de Charles Desvernois, associé du cabinet, en tant que commissaire aux comptes suppléant de CDC Développement solidaire, afin de succéder à M. Guillaume Potel.

#### 5<sup>ème</sup> résolution

L'assemblée générale approuve le programme d'actions prévisionnel 2019.

#### 6<sup>ème</sup> résolution

L'assemblée générale approuve le budget 2019.

#### 7<sup>ème</sup> résolution

L'assemblée générale décide de maintenir le montant de la cotisation à 35 €.

#### 8<sup>ème</sup> résolution

L'assemblée générale procède à l'élection des membres du conseil d'administration pour un mandat de deux ans.